

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, compte tenu de la tendance traditionnelle et bien connue qu'ont les gouvernements libéraux d'acheter leur victoire électorale dans la province de Québec, je me demande si le ministre pourrait expliquer à la Chambre la raison du déséquilibre très évident des dépenses de capital pour les travaux publics. Dans la province de Québec, les dépenses pour les travaux publics et les dépenses pour la région de la capitale nationale totalisent 164 millions de dollars en cette année d'élections. Par contraste, dans la province de l'Ontario, les dépenses de capital pour les travaux publics et pour la région de la capitale nationale totalisent 41.5 millions de dollars. Nous avons donc 164 millions d'un côté et 41.5 millions de l'autre. Le ministre peut-il expliquer un écart aussi important entre ces chiffres?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de laisser mes collègues, le ministre des Travaux publics (M. Buchanan) et le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet), de qui relèvent les affaires de la région de la capitale nationale, prendre note de cette question et y répondre de façon détaillée à l'intention du député. Cependant, de nombreux éléments sont en cause, notamment des engagements pour le parachèvement d'immeubles, et des dépenses assez importantes qui sont évidemment affectées à la construction d'immeubles dans la ville de Hull, puisqu'il se trouve qu'une partie de la région de la capitale nationale est située dans la province de Québec. Il s'agit d'une décision qui a été prise il y a quelques années et dont la réalisation est maintenant en voie d'achèvement. Je demanderai à mes deux collègues de répondre de façon plus détaillée, et je suis certain qu'ils le feront avec plaisir.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Présentation des bills.

M. Lawrence: J'aimerais seulement . . .

M. l'Orateur: Première lecture des bills publics du Sénat.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je viens de refuser au député de Richmond (M. Beaudoin) la permission de poser une question supplémentaire. Si je l'accorde à l'un, je dois l'accorder aussi à l'autre. Je pense qu'il y a eu suffisamment de questions.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Questions au Feuilleton LES STATUTS REVISÉS

RENOI D'UN DOCUMENT AU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DES QUESTIONS JURIDIQUES

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement

20 février 1978—Le vice-premier ministre et président du Conseil privé propose la motion suivante: Que le document intitulé «Propositions visant à corriger certaines anomalies et incompatibilités, certains archaïsmes et certaines erreurs mineures et évidentes des Statuts révisés du Canada de 1970 et de certaines lois postérieures», déposé le 1^{er} février 1978, soit renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. MacEachen: A reporter.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-8, concernant les criminels en fuite réfugiés au Canada, qu'il la prie d'approuver.

* * *

PÉTITIONS

LA SÉCURITÉ, L'IMMIGRATION ET LES PRIVILÈGES DES DÉPUTÉS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 67 du Règlement, je présente une pétition concernant certains problèmes de sécurité, l'immigration et les privilèges des députés.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 56 à 60 inclusivement, 550, 694 et 1298.

[Texte]

L'ASSOCIATION DES AUTOCHTONES DU YUKON—L'AIDE FINANCIÈRE

Question n° 56—**M. Orlikow:**

1. Depuis sa formation, la Fraternité des autochtones du Yukon a-t-elle reçu quelque aide financière que ce soit du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou d'un autre ministère et, si oui, à combien se chiffrait le montant annuel de cette aide?